

## CRITERES DE CHOIX DE LA PROTECTION

**L'évaluation des risques** va déterminer le choix des protections respiratoires en prenant en compte de nombreux paramètres tels que :

- La nature des polluants (gaz, vapeurs, poussières, etc.),
- La toxicité de ces polluants,
- Leur concentration dans l'air,
- Les valeurs limites de concentration admises si elles existent (VLEP),
- Les dimensions des particules s'il s'agit d'un aérosol,
- Les conditions de température et d'humidité,
- L'activité physique de l'utilisateur,
- La durée de travail effectuée.

Il existe **2 types de protection respiratoire** :

- Contre les particules (poussières ou aérosols),
- Contre les vapeurs et les gaz.

## PROTECTION CONTRE LES PARTICULES ET AEROSOLS

FFP1	FFP2	FFP3
<p>Faible efficacité <i>Arrête &gt; 80 % des particules</i></p>	<p>Efficacité moyenne <i>Arrête &gt; 94 % des particules</i></p>	<p>Haute efficacité <i>Arrête &gt; 99,95 % des particules</i></p>
<p><b>Utilisation :</b> bricolage et travaux divers</p> <p>Efficace contre les poussières fines (silice, laine de verre, ciment, métaux ferreux...)</p>	<p><b>Utilisation :</b> virus grippaux, ponçage de pièces métalliques, de résine...</p> <p>Efficace contre les poussières fines et toxiques</p>	<p><b>Utilisation :</b> amiante (selon []), plomb, fibres céramiques, légionnelle (interventions courtes)...</p> <p>Efficace contre les particules très fines</p>

Ces types de protection peuvent être équipés de **valves qui présentent les avantages suivants** : un confort supérieur, limitation de la condensation à l'intérieur du masque, pas de buée sur les lunettes, empêche la résistance, aide à inspirer et expirer facilement

PROTECTION CONTRE LES GAZ			
Le type de filtre est fonction du polluant à fixer. Les filtres présentes ainsi une lettre et une couleur spécifique à ce polluant.			
Type	Couleur	Domaine d'utilisation	Utilisation contre
A	Marron	Gaz et vapeurs organiques dont le point d'ébullition est supérieur à 65°C	<b>Fongicide/herbicide/insecticide</b>
B	Gris	Gaz et vapeurs inorganiques (sauf CO)	<b>Chlore, hydrogène sulfuré</b>
E	Jaune	Dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> ) et vapeurs acides	<b>Décontaminant</b>
K	Vert	Ammoniac et dérivés organiques aminés	/
HgP <sub>3</sub>	Rouge + Blanc	Vapeurs de mercure	/
NOP <sub>3</sub>	Bleu + Blanc	Oxydes d'azote	/
AX	Marron	Composés organiques à bas point d'ébullition (< à 65 °C)	/
SX	Violet	Composés spécifiques désignés par le fabricant	/
MARQUAGE DES FILTRES			
<p><b>Type</b> - le type</p> <p><b>Classe</b> → <b>Capacité de piégeage :</b>              1 = gallette              2 = cartouche              3 = bidon</p> <p><b>Norme</b> → EN 141</p> <p><b>Référence fabricant</b> → CE 01/2002</p> <p><b>Code couleur</b> → A2B2P3</p> <p><b>Date limite de stockage (mois/année)</b> → 12/2002</p>			

## REGLES DE STOCKAGE

### Stocker les protections respiratoires à l'abri :

- Des salissures
- De l'humidité
- Du rayonnement solaire
- De la chaleur et du froid
- De toute substance dangereuse

En cas de réutilisation, ranger les filtres dans un sachet ou une boîte hermétique

Se conformer à la durée et aux conditions de stockage indiquées par le fabricant

## EXEMPLE DE PROTECTION



Protection FFP2 avec valve



Protection FFP1



Demi-masque polyvalent



Masque complet

## POUR ALLER PLUS LOIN

Publication INRS « Les appareils de protection respiratoire : choix et utilisation » - 2017